

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

29 avril 2013	Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 29 avril 2013 à 19h15, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.
Présences	Sont aussi présents, les conseillers suivants : Marielle Cartier, Richard Désourdy et Clément Galipeau.
Absences	Les conseillers Daniel Boucher, Serge Courchesne et Ginette Lamoureux Messier sont absents.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline C. Chisholm était aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Réal Pelletier ouvre la séance et les sujets à discuter sont les suivants :

1. Paiement de la tôle pour la réfection du toit du Centre communautaire
2. Période de questions
3. Levée de la séance

- 13-04-098 1. **PAIEMENT DE LA TÔLE POUR LA RÉFECTION DU TOIT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte d'effectuer un versement de 31 783.90 \$ à Toits Métalliques des Cantons inc. pour couvrir le coût des matériaux pour les travaux de réfection du toit du Centre Communautaire.

ADOPTÉ

La conseillère Ginette Lamoureux Messier arrive à 19h23.

2. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

- 13-04-099 3. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Richard Désourdy
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 19h25.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE
Réal Pelletier